

Luxembourg, 26 novembre 2003

MOTION

4

La Chambre des Député-e-s

Considérant

- que nous manquons cruellement de statistiques et d'études régulières et systématiques concernant les jeunes en difficulté;
- que nous manquons de statistiques complètes relatives à la délinquance juvénile et que les statistiques sur les actes de délinquance ne sont en principe pas ventilées selon l'âge;
- qu'il n'existe pas de statistiques officielles relatives au nombre d'enfants victimes de violences et autres abus et négligence;
- que les statistiques concernant les délits de drogue ne distinguent pas entre consommateurs et dealers, ne rendent pas compte du type de drogue consommée ou/et détenue, ni si la consommation ou/et la détention était régulière ou occasionnelle ;
- que nous ne disposons pas de chiffres concernant les troubles mentaux et du comportement chez les jeunes ;
- qu'il est difficile d'évaluer l'ampleur de l'ensemble des difficultés graves vécues par les enfants et adolescents

invite le Gouvernement

- à encourager la police de ventiler davantage les catégories d'infractions en indiquant à l'intérieur de chaque catégorie le pourcentage de mineurs ;
- à faire conduire une étude sur les enfants victimes de violence et autre abus ;
- à faire réaliser une étude sur la consommation de drogues et d'alcool des jeunes ;
- à faire conduire des études épidémiologiques qui évaluent systématiquement et périodiquement l'état de l'ensemble des problèmes des enfants et des adolescents.

François Bausch

Camille Gira

Jean Huss

Dagmar Reuter-Angelsberg

Renée Wagener